L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agri- [Traduction] culture): Comme on l'a annoncé, le programme du gouvernement comporte une répartition générale de fonctions entre les gouvernement fédéral et provinciaux. Étant donné que la responsabilité de fixer les contingents et les prix du lait nature incombe déjà aux provinces, le producteur de lait nature, ainsi que l'aide qui lui est accordée, relèvent nettement et essentiellement de la compétence provinciale. A mon avis, le partage des responsabilités, les provinces se chargeant de venir en aide au producteur de lait nature et le gouvernement fédéral, au producteur de lait industriel, favorisera à longue échéance les producteurs laitiers du Canada.

M. Olson: Le ministre peut-il faire part à la Chambre des nouvelles qu'il a reçues des provinces qui ne versent pas de subventions pour les surplus de lait nature? Le gouvernement fédéral ou les provinces prendront-ils bientôt des mesures pour combler cette lacune, puisqu'on a supprimé la subvention?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, je ne saurais parler au nom des provinces. Les provinces ou les organismes provinciaux, je crois, fixent le prix du lait nature, tandis que le quota est établi par le gouvernement provincial ou par l'un de ses organismes. Si une province juge, comme l'Ontario depuis un an, qu'il y a lieu d'accorder aux producteurs de lait nature des subventions au-delà des contingents et du prix de base, c'est évidemment à elle d'en décider.

M. H. A. Moore (Wetaskiwin): Le ministre sait-il que cette nouvelle politique a pour effet d'augmenter le prix de la bouteille de lait vendue dans la rue?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il s'agit là d'un argument, et non pas d'une question.

[Français]

LA PEINE CAPITALE

ON DEMANDE POURQUOI LA CHAMBRE RE-VIENDRAIT SUR SA DÉCISION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Henri Latulippe (Compton-Frontenac): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il informer la Chambre du pourquoi de son intention de revenir sur la décision prise par la Chambre, au sujet de la peine capitale?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je ne crois pas que cette question soit recevable.

[M. Olson.]

LE CODE CRIMINEL

L'OPPORTUNITÉ DE MODIFICATIONS RELA-TIVES AUX CHÈQUES SANS PROVISION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. George Muir (Lisgar): Ma question s'adresse au ministre de la Justice; je m'excuse de ne pas lui en avoir donné préavis, mais il la considérera peut-être comme tel. Pourrait-il examiner les articles pertinents du Code criminel, afin de constater s'il serait possible de renforcer les dispositions qui ont trait aux chèques sans provision?

M. l'Orateur: Je crois que cette question pourrait être inscrite au Feuilleton.

LES CÉRÉALES

LA LENTEUR DU TRANSPORT À LA TÊTE DES LACS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Ed. Schreyer (Springfield): Je voudrais poser une question au ministre des Transports au sujet des négociations qui ont eu lieu la semaine dernière entre les compagnies de navigation des Grands lacs et la Commission canadienne du blé. Pourrait-il nous dire si les pourparlers ont été couronnés de succès, ou si les céréales ne sont toujours pas expédiées de la tête des Lacs?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Je ne suis pas certain qu'une chose découle nécessairement de l'autre. Je regrette de dire que, comme cette question n'entre pas dans le cadre de mes principales attributions ministérielles, je n'ai pas demandé de renseignements particuliers là-dessus ce matin. Je vais le faire cependant.

LES PARCS NATIONAUX

LES PERSPECTIVES D'EXPANSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): J'aurais une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Vu les remarques qu'il a faites dernièrement sur l'opportunité d'accroître le nombre de nos parcs nationaux, pourrait-il nous dire s'il songe à présenter une mesure législative pour mettre ces nouvelles idées à exécution?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Je puis assurer au député que nous avons l'intention de présenter une mesure à propos des parcs au cours de la prochaine session. En outre, nous entretenons des pourparlers avec plusieurs provinces en vue de l'aménagement de nouveaux parcs au Canada.